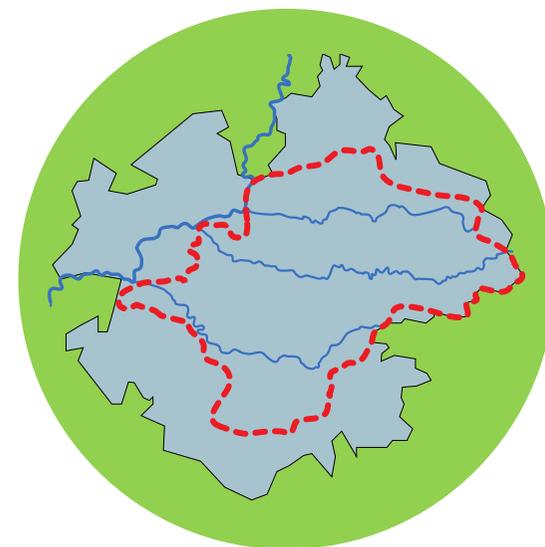


Inventaire et préservation du bocage

Saint Julien de Vouvantes

R01 Réunion de lancement



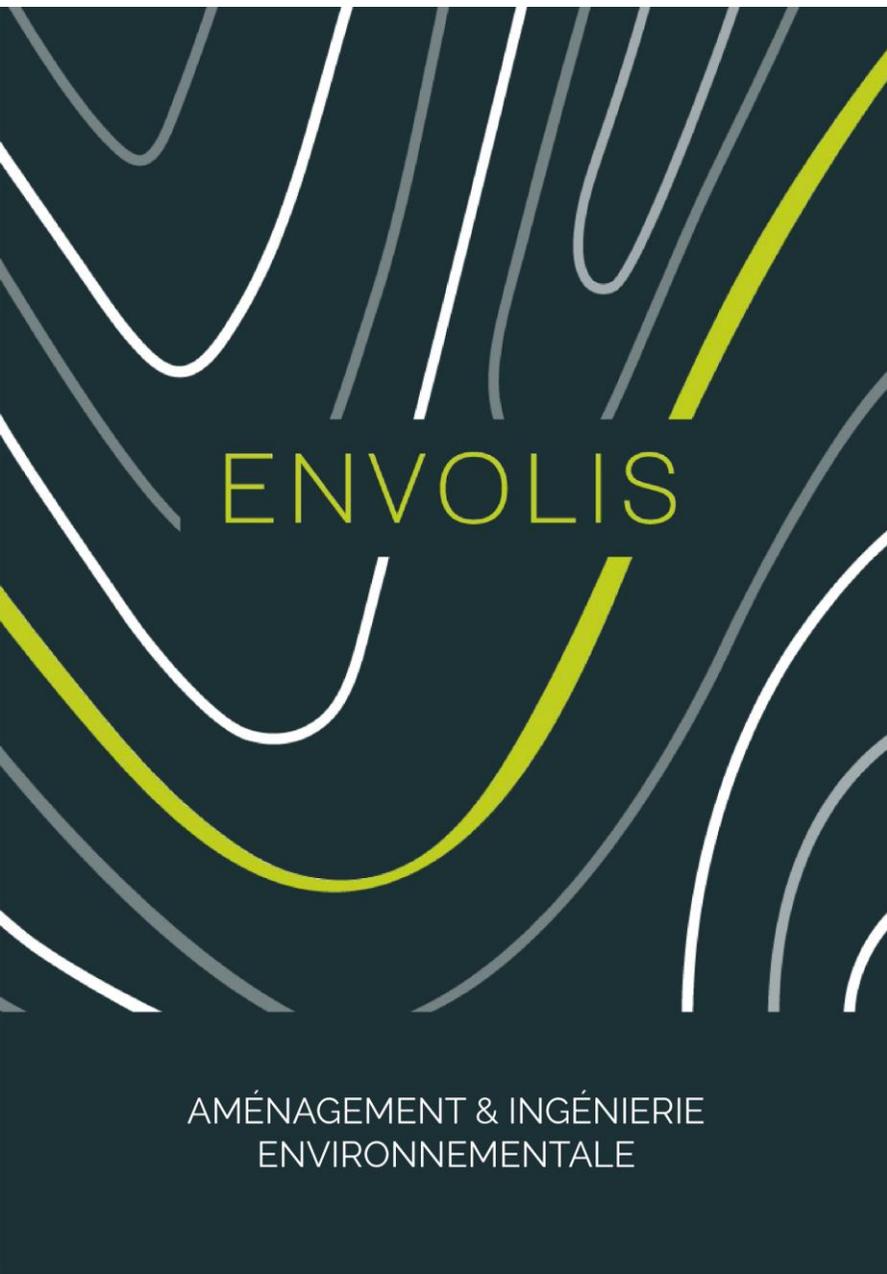
Proposition d'ordre du jour

- Présentation de Envolis
- Présentation du SCDI
- Présentation des membres du GCB
- Les fonctionnalités du bocage
- Le contexte de réalisation de l'IB
- Présentation de la méthode de travail



Présentation du Bureau d'études Envolis

Présentation d'Envolis



ENVOLIS est un bureau d'études et de conseils ayant pour principale activité l'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'application des législations liées au Code de l'Environnement.

Les domaines d'expertises sont organisés autour de quatre pôles :

01. Milieux naturels

- Diagnostic zones humides
- Diagnostic écologique (faune/flore/habitats)
- Plan de gestion
- Suivi naturalistes
- Diagnostic phytosanitaire de l'arbre
- Etc.

02. Eau

- Etude hydrogéologique
- Etude eaux pluviales
- Etudes eaux usées
- Etc.

03. Risques industriels

- Diagnostic sites et sols pollués
- AMO et contrôle
- Plan de gestion
- Surveillance environnementale
- Etc.

04. Dossiers réglementaires

- Examen au cas par cas
- Etude d'impact / Evaluation environnementale (projet/PLU(i), etc.)
- Evaluation des incidences Natura 2000
- Dossier Loi sur l'eau
- Dossier CNPN
- Etc.



Siège Social
7 allée des Cabanes
Bâtiment ONYX
33470 GUJAN-MESTRAS
05 56 54 44 23
contact@envolis.fr

Agence Ouest
10 rue Bois Briand
44 300 NANTES
ouest@envolis.fr

Agence Toulousaine
11 rue Antoine Ricord
31 100 TOULOUSE

Présentation d'Envolis

Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire dans les différents domaines de l'environnement qui a déjà accompagné, avec le SCDI, 20 communes dans leur inventaire et diagnostic bocager.



Benoît GARAT
Gérant
18 ans d'expérience



Lucie LAGARDÈRE
Responsable pôle qualité et
développement
12 ans d'expérience



Manon BION
Responsable du pôle
biodiversité
3,5 ans d'expérience



Amandine DUROUEIX
Ingénieure écologue
Chargée d'études en
écologie



Emmanuelle GARAT
Assistante de gestion



Sarah VILLENEUVE
Responsable pôle
environnement réglementaire
6 ans d'expérience



Tom MENDIBOURE
Responsable du pôle
hydrogéologie
4 ans d'expérience



Joni FORNER
Ingénieur hydrogéologue
Chef de projets



Hugo CAMPET
Ingénieur hydrogéologue
Chef de projets



Sylvain GRIMAUD
Ingénieur écologue
Chargé d'études en
écologie



Mathilde HURÉ
Ingénieure écologue
Chargée d'études en
écologie



Lucie HOORNAERT
Chargée d'études en
écologie



Julien HURDEBOURCQ
Chargé d'études en
écologie



Léa COLAMARTINO
Chargée d'études en
écologie



Paul BAJOLLE
Ingénieur géologue
Chargé d'études



Fabien ROUSSEL
Technicien eau



Capucine CAMIN
Ingénieure géologue
Chargée d'études



Mathilde CHEVILLOT
Ingénieure géologue
Chargée d'études
réglementaires



Laure LAFON
Technicienne en systèmes
d'informations géographiques

Votre interlocuteur ENVOLIS



Maxime BEAUJEON
Gérant antenne Nantes - Concilium
6 ans d'expérience



Ewen BOLZER
Chargé d'études
3 ans d'expérience



Paul GUILLET
Chargé d'études
1 an d'expérience

Présentation d'Envolis

Une équipe attribuée à la mission sur votre territoire



Contact :
06 51 97 21 85
e.bolzer@envolis.fr

Ewen BOLZER

- Ecologue de formation
- 3 ans d'expérience
- Responsable de mission sur votre commune
- Présent à toutes les réunions et participe techniquement à l'inventaire bocager
- A déjà réalisé des inventaires et des diagnostics bocager, notamment sur les communes de Saint-Vincent-des-Landes, Pierric, Moisdon-la-Rivière, Blain, La Chevallerais, etc.



Paul GUILLET

- Ecologue en formation
- 1 an d'expérience
- Technicien (terrain et bureau)
- Présent au besoin à certaines réunions



Le Syndicat Chère Don Isac et son programme d'actions



Communautés de communes



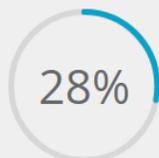
Communes



Habitants



Km 2



De la surface du département de la Loire-Atlantique



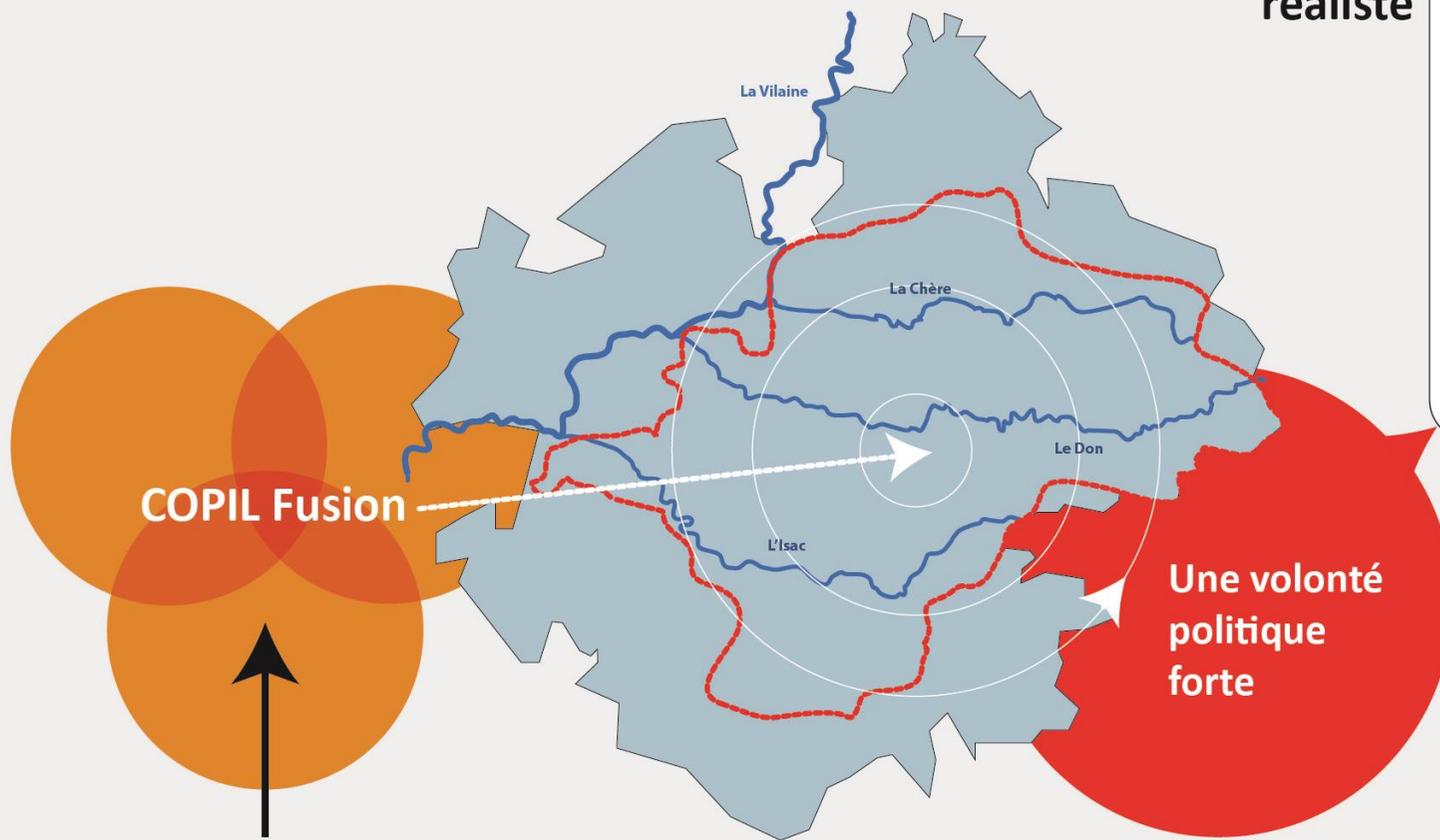
Du territoire situé sur le département d'Ille et Vilaine et du Morbihan

Syndicat
CHÈRE DON ISAC

Membres

Un projet
ambitieux et
réaliste

62 Communes
107 000 Habitants
28 % Dpt 44
9 % Dpts 35 49
8 EPCI



COPIL Fusion

Une volonté
politique
forte

Une démarche collective d'environ 2 ans

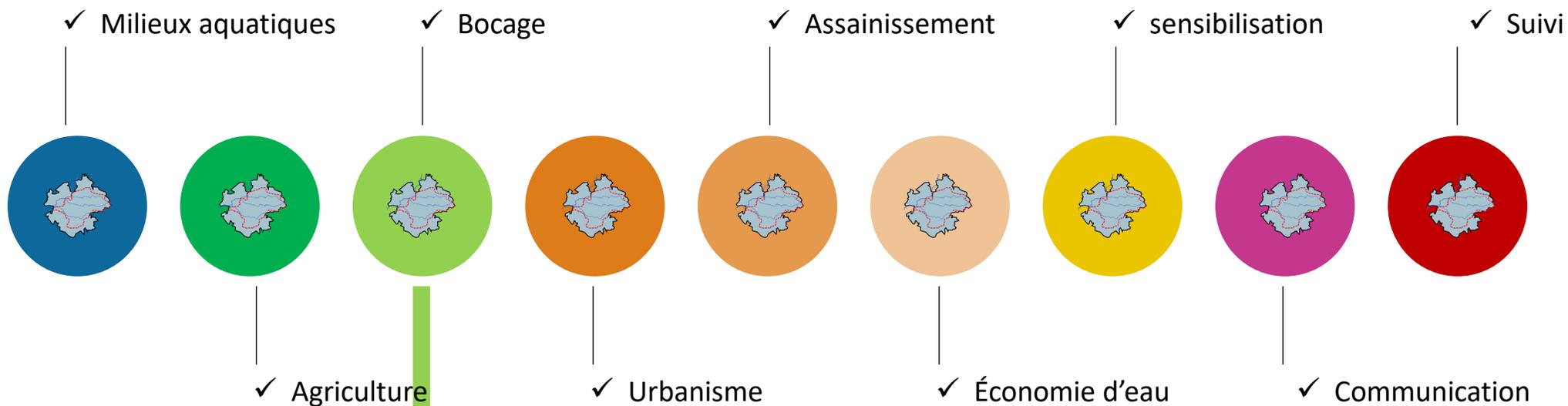
Cohérence, transversalité, agilité de l'organisation



CHÈRE DON ISAC
Les essentiels

Le programme d'actions du Syndicat Chère Don Isac

Contrat de territoire Eau 2020-2025 du SCDI



- Plantations bocagères
- Inventaires bocagers
- Valorisation
- Sensibilisation

Organigramme du Syndicat

Syndicat
CHÈRE DON ISAC

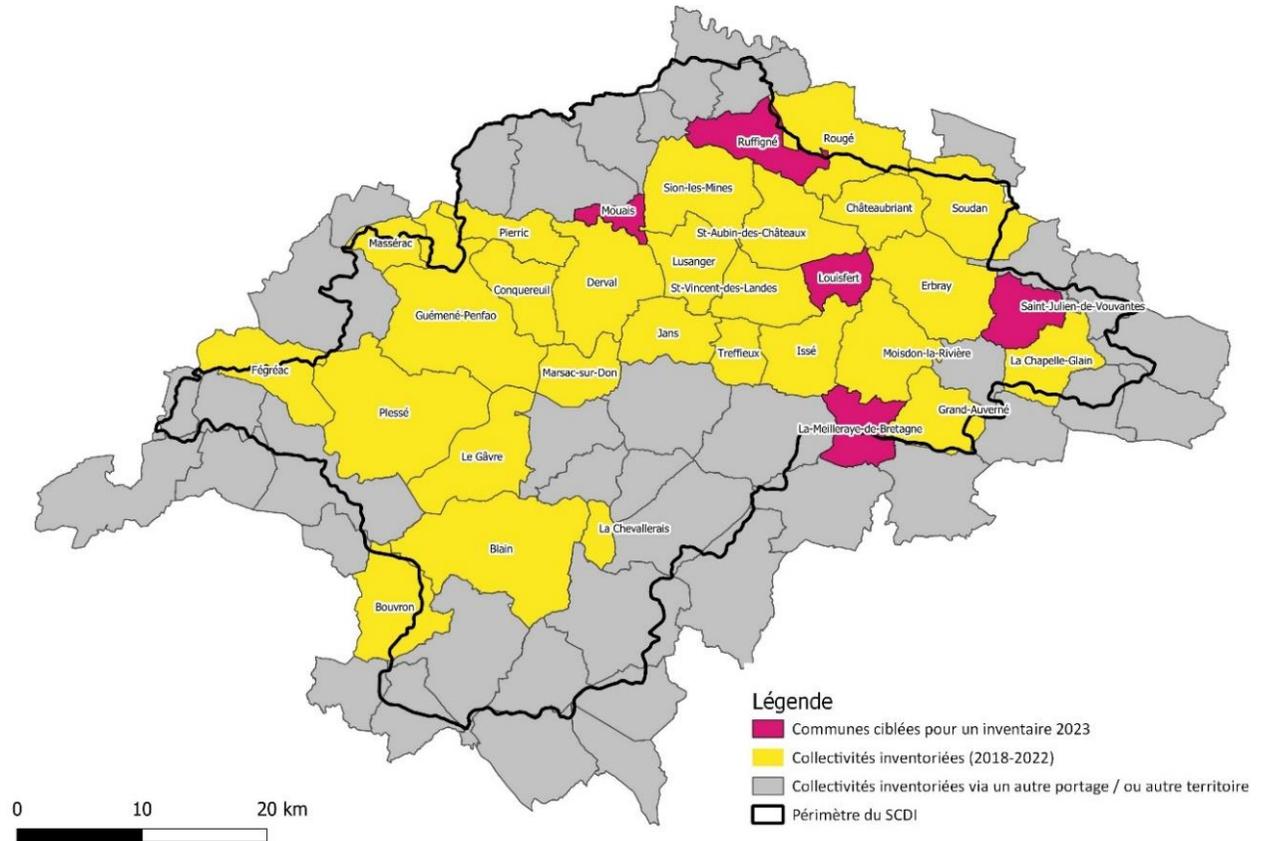
Organisation

Cohérence,
transversalité, agilité



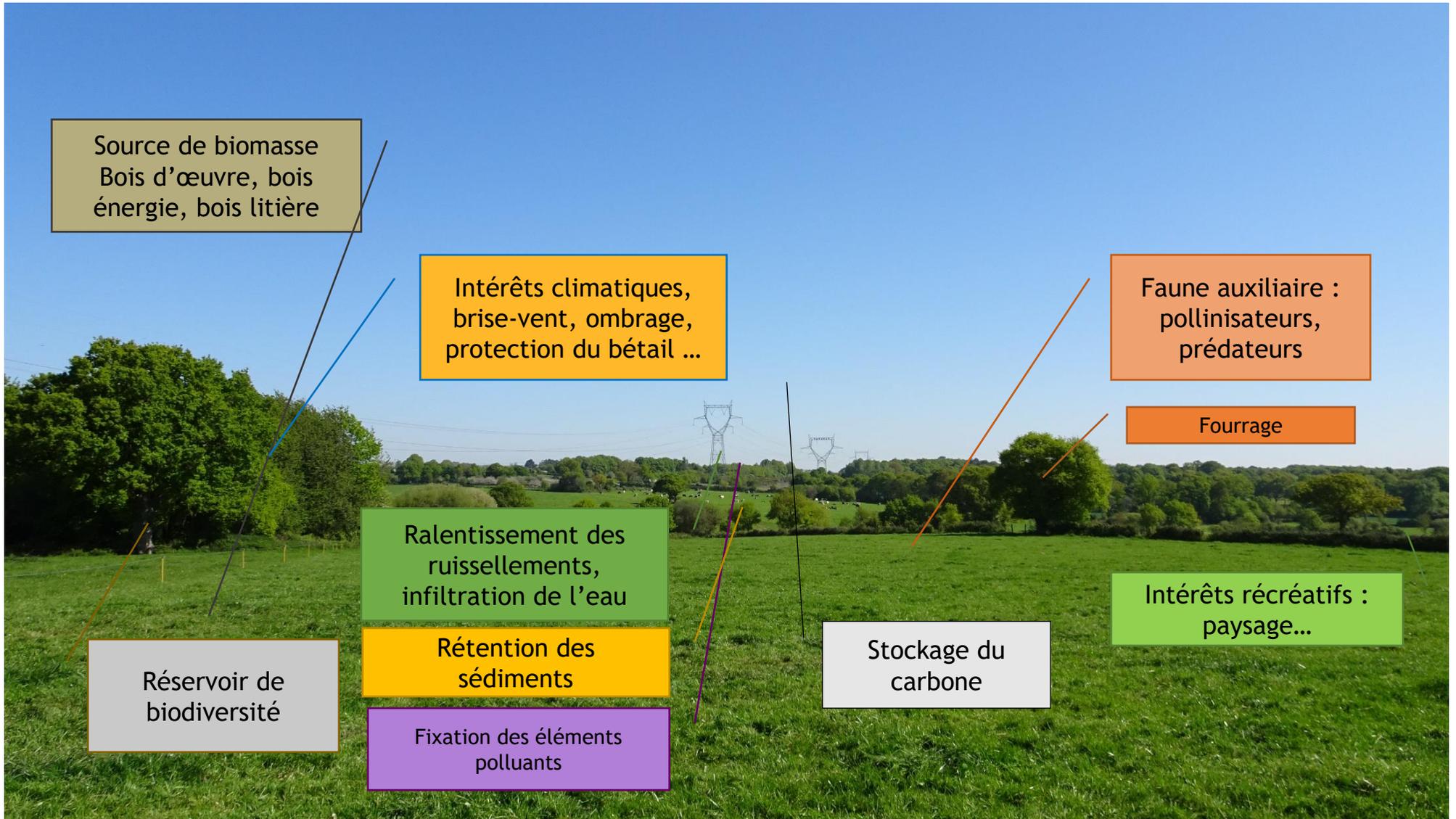
Les communes accompagnées par le Syndicat

Collectivités
CONQUEREUIL
FÉGRÉAC
GRAND AUVERNÉ
GUÉMENÉ-PENFAO
JANS
LUSANGER
MARSAC SUR DON
MOISDON-LA-RIVIÈRE
PIERRIC
SAINT-VINCENT-DES-LANDES
BLAIN
BOUVRON
LA CHEVALLERAI
LE GAVRE
DERVAL
MASSERAC
PLESSE
CHATEAUBRIANT
LA CHAPELLE-GLAIN
ROUGE



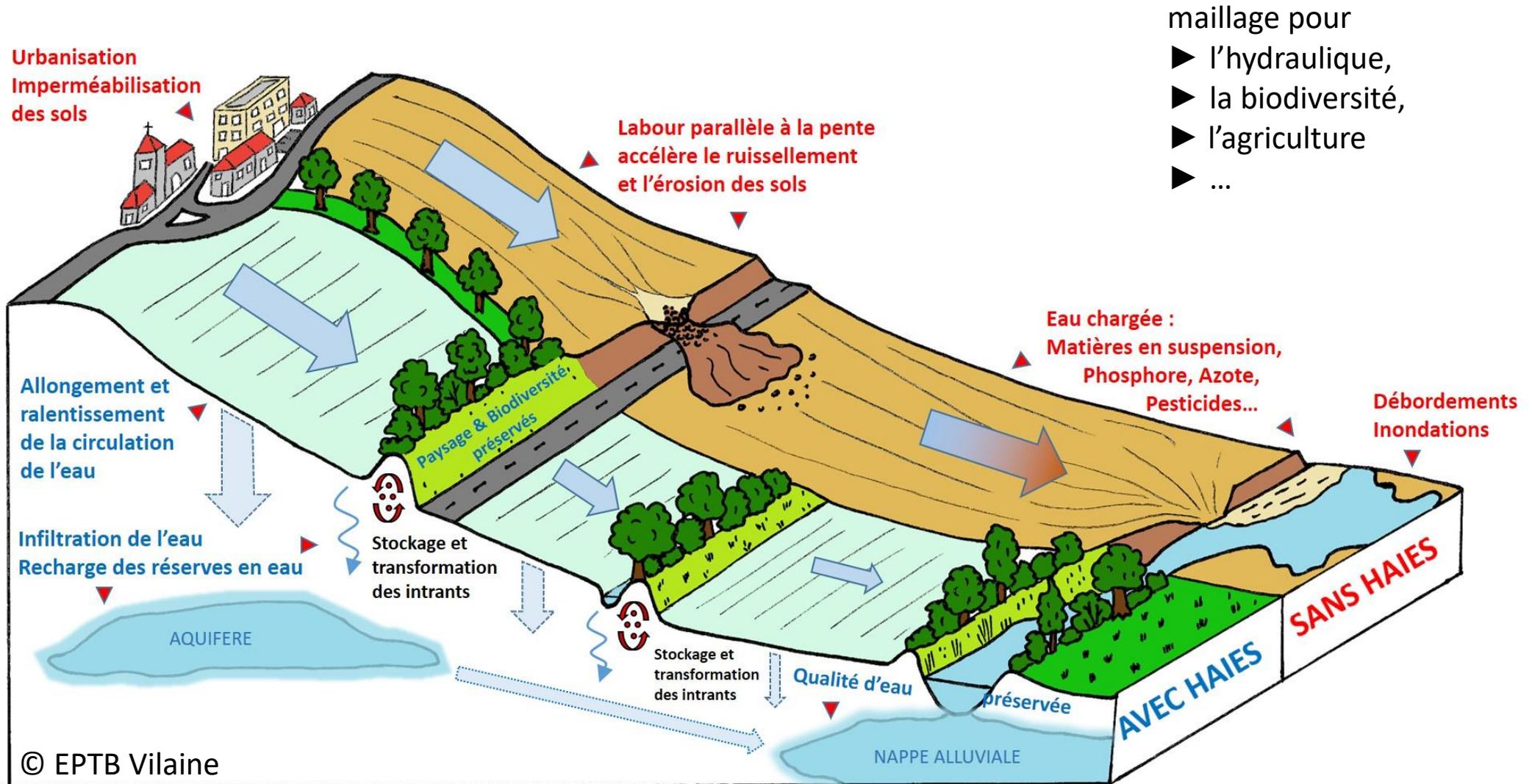
Les fonctionnalités du bocage

Les multiples rôles des haies



Une valeur ajoutée à l'échelle des territoires

Les intérêts du maillage bocager



- maillage pour
- ▶ l'hydraulique,
 - ▶ la biodiversité,
 - ▶ l'agriculture
 - ▶ ...



Le contexte de réalisation de l'IB

Pourquoi inventorier ?

Pour

- Avoir une **meilleure connaissance du patrimoine bocager** de la commune
- **Protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme** et conserver les multiples fonctions du bocage ;
- Avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocagers sur la commune

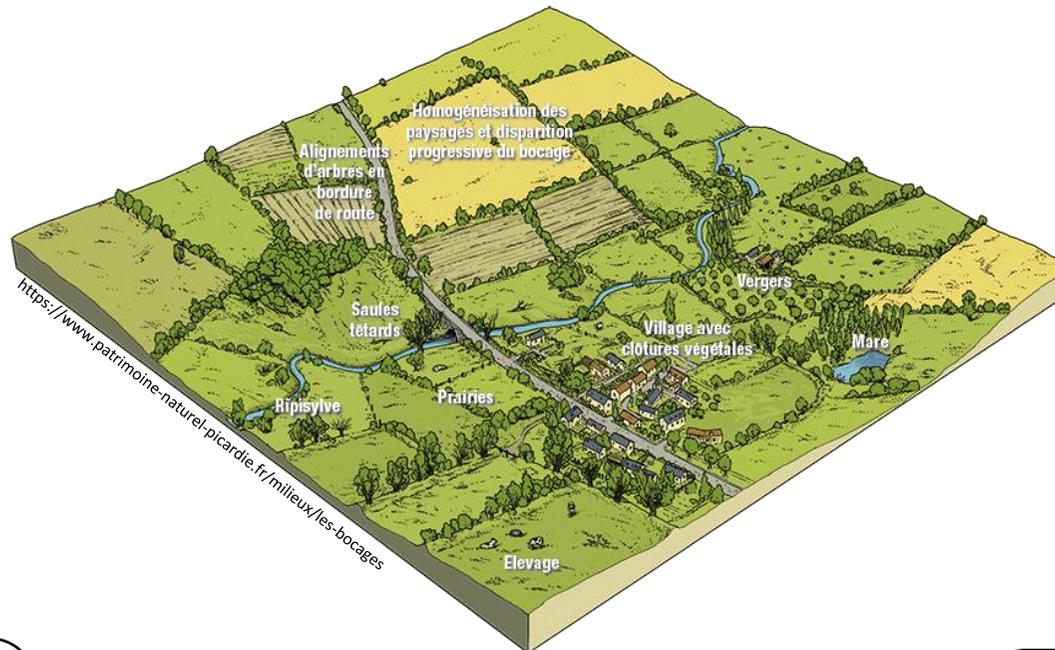
Afin de

- Préserver la ressource en eau
- Maintenir et/ou reconstituer un paysage fonctionnel

Une démarche collective pour des intérêts collectifs

Le bocage une véritable plus-value pour le territoire

ENJEUX : Stopper l'érosion du bocage tout en permettant l'évolution du maillage bocager pour qu'il soit compatible avec l'ensemble des usages du territoire



**Inventaire
&
Diagnostic du bocage**

Améliorer la
connaissance du
patrimoine bocager

Mettre en avant les
enjeux hydrauliques
et bocagers

**Sensibiliser
&
Protéger**

Préserver la ressource en eau & reconstituer un paysage fonctionnel

Une opération encadrée

Un cadre réglementaire

Code civil, Code rural , Code de l'Environnement, Code Forestier, Code de l'Urbanisme

Le SAGE Vilaine

La stratégie « éviter, réduire, compenser » s'applique à la protection du bocage.

Disposition 105 : **Inventorier et protéger les éléments bocagers dans les documents d'urbanisme**

Disposition 106 : **Constituer dans les communes un « groupe de travail bocage**

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Châteaubriant – Derval

Une opération encadrée

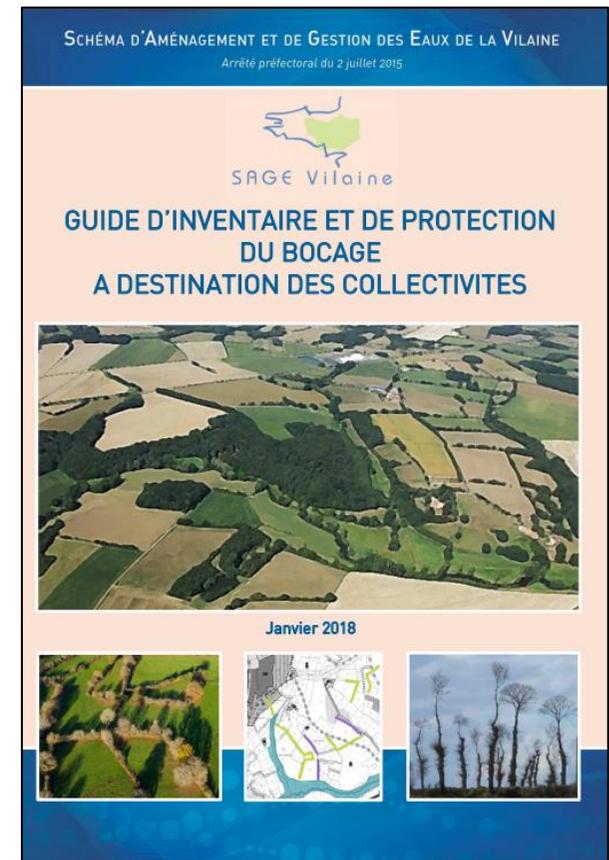
Un cadre méthodologique

SAGE Vilaine – Guide d’inventaire et de protection du bocage à destination des collectivités (2018)

« **Inventorier et protéger l'ensemble du maillage bocager** »

Une protection large du bocage donne aux élus locaux un droit de regard sur l'évolution du bocage et donc du paysage. La protection permet d'avoir des leviers de compensation lors de la suppression de certains linéaires.

Cahier des Charges du Syndicat Chère Don Isac



Les parties prenantes et la méthodologie

Le Partenariat SCDI – Commune

Contrat de territoire Eau 2020-2025 du SCDI

Le SCDI propose d'accompagner les communes dans la dynamique de protection de leur maillage bocager en réalisant un appui technique pour la réalisation de l'inventaire bocager (IB).

La carte de l'inventaire des éléments bocagers et l'outil de protection seront intégrés au PLU. Le diagnostic permettra à la commune d'avoir une meilleure connaissance des enjeux hydrauliques et bocagers de son territoire.

L'IB permet également **d'enclencher une dynamique sur le bocage** : sensibilisation des intérêts et fonctionnalités assurées par le maillage bocager, plantations, réflexion sur la valorisation du bocage, etc.

La commune

- Constitution du GCB
- Convocations aux réunions
- Organisation de la consultation publique
- Validation de l'inventaire et du règlement de protection du bocage
- Intégration de l'inventaire et du règlement lors de la révision du PLU

Le Groupe Communal Bocage

- Rôle d'instance locale de concertation
- Facilitateur pour l'appropriation collective de l'inventaire
- En charge de guider le travail d'inventaire du prestataire
- Ajustements et pré-validation de l'inventaire
- Echanges et définition des mesures de protection du bocage et des mesures compensatoires

Inventaire du bocage



Syndicat CHÈRE DON ISAC

- Animation globale de la démarche
- Accompagnement technique
- Préparation des réunions, animation des réunions
- Veille au bon respect du cahier des charge et au bon déroulement des opérations

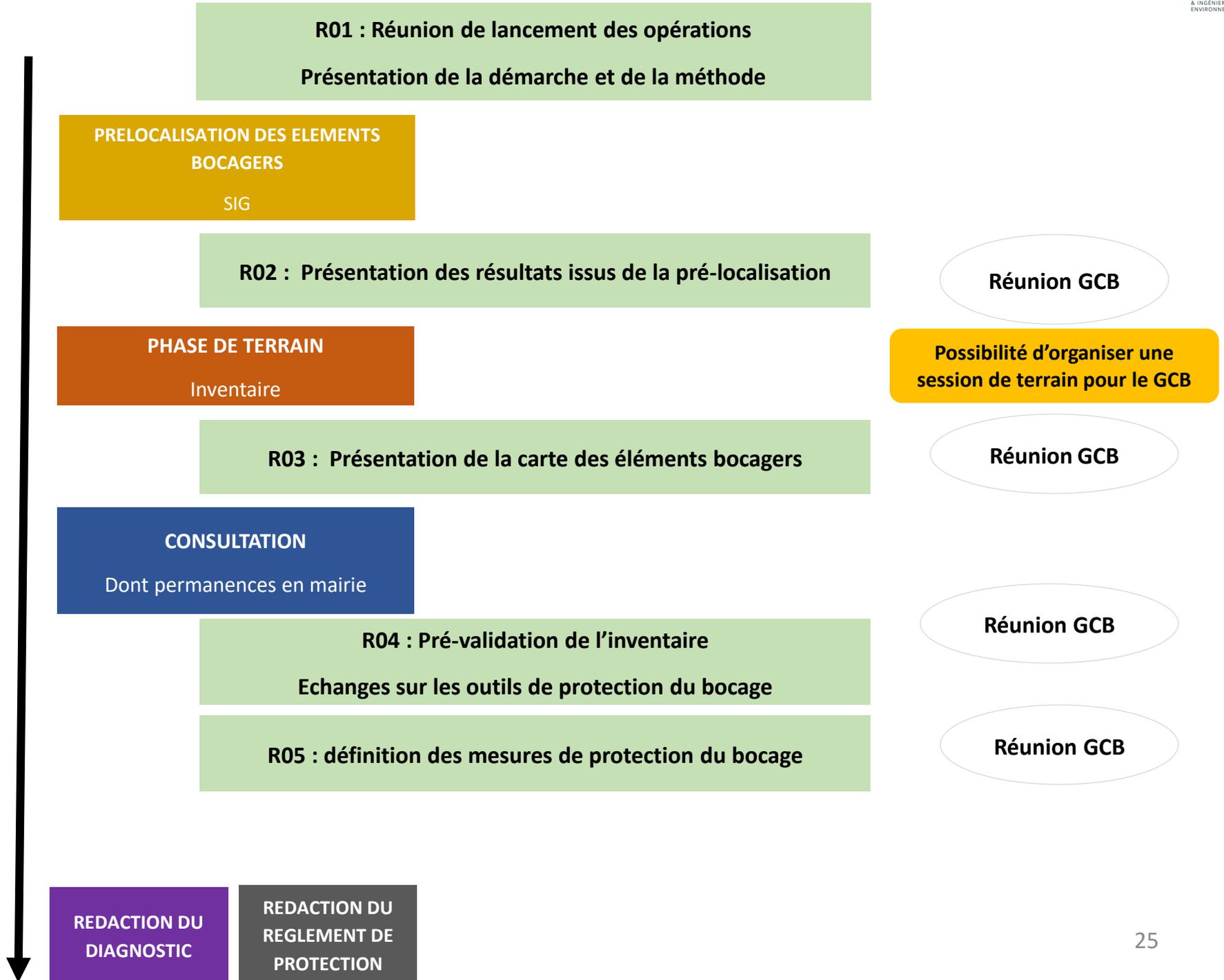
Le Bureau d'études

- Réalisation de l'inventaire et du diagnostic
- Rédaction du projet de règlement de protection
- Co-animation des réunions et rédaction des CR

Les grandes étapes de la démarche

Avril 2023

Décembre 2023



Les éléments bocagers inventoriés



Une méthodologie
partagée sur toutes les
communes
Une méthodologie
cadrée sur le Guide du
SAGE Vilaine

Quels éléments sont inventoriés ?

La méthodologie suivie reprend les éléments édités dans le SAGE Vilaine

Talus

Levée de terre linéaire significative par rapport au niveau topographique adjacent (min. 50 cm)

Haie

Entité linéaire à plat, en creux, ou sur talus, de végétation au moins arbustive, mais qui peut également se mêler à une strate arborée (haie multistrate). L'emprise maximale en largeur < 10 m.



Arbres	Arbustes	Autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs, ...)	Dénomination PAC
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Haie
			Alignement d'arbres
			Broussaille

« Exploiter et préserver la haie », juin 2018, DDTM44.

Quels éléments sont inventoriés ?

Les alignements d'arbres

Linéaires bocagers constitués uniquement d'essences arborées (chênes, peupliers, platanes, châtaigniers, etc.) sans liaison arbustive entre les entités arborées.



Quels éléments sont inventoriés ?

Les arbres isolés

Ce sont des arbres (ou petits groupements d'arbres), de taille significative, isolés et en dehors des aires urbanisées. Ils ne se rattachent alors à aucune des définitions précédentes.



Quels éléments sont inventoriés?

Les surfaces boisées

Entités surfaciques (tout ou partie de parcelle) où la couverture en essences arborées est supérieure à 10%. Cela ne concerne donc pas les parcelles de landes et fourrés qui ne comporteraient pas d'essences arborées.

Entité linéaire boisée, dont l'emprise serait $>$ à 10 m pourra être considérée comme une surface boisée.



Pré-localisation du bocage (étape réalisée au bureau)



Pour rappel, sont inventoriés dans le cadre de la mission : les haies, les talus, les alignements d'arbres, les surfaces boisées et les arbres isolés

Les données ressources



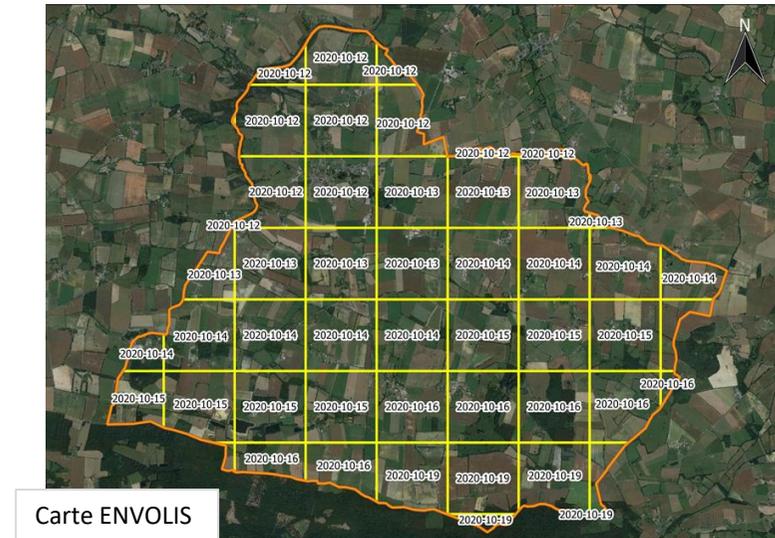
+ BD PARCELLAIRE (2018)

Phase de terrain (travail itinérant sur tablette)

Plusieurs éléments ne peuvent pas être appréciés sur simple vue aérienne :

- Vérification de la présence actuelle de l'entité (vue aérienne de 2016);
- Caractérisation du type de haie;
- Essences ;
- Hauteur de la haie ;
- Etc.

La phase de terrain vise à compléter le plus exhaustivement possible la table attributaire du SIG



→ Réunion de restitution du pré-inventaire lors de la seconde réunion avec le GCB

On cartographie les entités

Interface Agricole/Agricole
Interface Agricole/Boisement (dans les cas où une gestion différenciée existe entre le boisement et la haie périphérique)
Interface Agricole/Eau (linéaire ou surfacique)
Interface Agricole/Zone urbanisée
Interface Agricole/Voirie

On ne cartographie pas les entités

A l'intérieur des zones urbanisées, ou plus globalement lorsque l'entité ne se trouve pas à l'interface d'une zone agricole (ou une zone susceptible de le redevenir agricole dans un futur proche).



*L'inventaire bocager concerne tout le territoire et tous les acteurs fonciers.
Prévoir une communication à destination de l'ensemble de la population est essentielle*

Des éléments de communication :

- Inventaire et diagnostic bocagers dans le cadre de la révision du PLU
 - Connaître le patrimoine bocager (richesse, qualité)
 - Connaître les enjeux et les intérêts du bocage sur la commune et ses multiples services rendus
 - Réfléchir à son évolution possible en fonction des usages
 - Permettre l'entretien courant du bocage
 - Outil d'aide pour la replantation
-
- Pilotage : la commune via un travail collectif (Groupe Communal Bocage)
 - Réalisation : Bureau d'étude Envolis
 - Accompagnement technique : Syndicat Chère Don Isac dans le cadre de son Contrat de Territoire Eau
 - Calendrier attendu : 8 mois d'étude
-
- Prochaine étape : inventaire des éléments bocagers de la commune – terrain (passage sur les parcelles dans le respect de ces dernières) dès le mois de juin.

Toute demande d'infos : Mairie et son Groupe Communal Bocager



Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel

Les grandes Etapes

13/01

R0 : réunion d'information préalable

26/04

R01 : Réunion de lancement

mai

Pré-localisation du bocage

R02 : Réunion de présentation de la prélocalisation

→ *Programmation de la R02*

Communication

juin

Phase de terrain

R03 : présentation du pré-inventaire au GCB

Consultation et permanences en mairie

Contre-visites

R04: validation de la carte de l'inventaire par le GCB

R05 : définition des outils de protection du bocage

décembre

Rédaction du diagnostic et du règlement

Dimensionnement de l'opération

Dimensionnement de l'opération

Financement :

20% par la commune

50% par l'Agence de l'Eau

30% par la Région

Engagement de la commune

- Délibération
- Convention

Documents délivrés par le SCDI :

- Note technique et méthodologique

Merci pour votre attention



Tiphaine LALLOUÉ

Animatrice Bocage – coordinatrice technique
Mobile : 06 28 62 04 55
tiphaine.lalloue@cheredonisac.fr

[Syndicat Chère Don Isac](http://cheredonisac.fr)
(cheredonisac.fr)



Ewen BOLZER

Chargé d'études
Mobile : 06 51 97 21 85
e.bolzer@envolis.fr

Paul GUILLET

Chargé d'études

Partenaires financiers de la démarche IB

